

REF NEWS

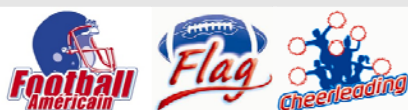
newsletter des arbitres
de football américain

newsletter # 11

Janvier 2011

SOMMAIRE

Edito	page 01
Infos FFFA	page 02
Histoire	page 03
13 idées	page 04
Forum arbitrage	page 05
Problématique	page 09
Test mensuel	page 10



Anniversaires

Philippe BRUNEAU	10/01/67
Jérémy LEJEUNE	10/01/67
Christophe PERRISAT	17/01/65
Franck MALLET	23/01/69
Christophe NEVEU	25/01/62
Christophe DULOT	30/01/78

Equipe de rédaction

Thomas DUTRIEUX
Sébastien ROBILLARD
Stéphane LASCOURS
Juan PEREZ CANTO

Bien entendu pour faire vivre cette newsletter nous avons besoin de vos contributions : articles, photos, etc.

Contacts :

thomasdutriveau@infonie.fr
sebrobi97@gmail.com
slasc@free.fr
jperezcanto@free.fr

EDITO

La nouvelle année est là, je vous renouvelle tous mes vœux de bonheur et de prospérité pour vous et vos proches. Je vous souhaite également, à tous, arbitres, joueurs et dirigeants, de bonnes rencontres sur les différents terrains.

La reprise est le 22 janvier, beaucoup de reports à gérer sont recalés dans les différents calendriers. Le championnat de D2 commence à la fin du mois, puis début de la D1 la semaine suivante. Il ne nous reste, pour les arbitres de D1 & D2, que quelques semaines pour être au rendez vous.

Les autres championnats vont se poursuivre avec pour but l'accès aux play-offs pour bon nombre d'équipes. A nous de les accompagner tout au long de leur parcours.

Les 6 prochains mois, nous allons être sur tous les fronts, je vous remercie par avance de votre disponibilité et de votre implication.

Juan PEREZ CANTO

Responsable des Arbitres



FORMATIONS ARC D1&D2

Les formations ARC D1 & D2 se sont déroulées sur le mois de novembre, 155 arbitres ont suivi ces formations. Leurs adresses mails leur ont été demandées afin d'être suivi tout au long de la saison par un arbitre national.

En effet, un arbitre sera affecté sur les différentes équipes afin d'être la porte d'entrée des ARC pour toute question qu'ils auraient concernant les règles de jeu et les mécaniques.

Un questionnaire leur sera régulièrement envoyé afin de leur faire travailler les règles et les mécaniques.

En cas de difficultés pour les joindre, leur correspondant au club, ou le Président sera systématiquement mis dans la boucle des échanges.

Mickael GHESQUIERE



CHAMPIONNATS

CHAMPIONNATS EN LIGNE

Retrouver tous les résultats de tous les championnats nationaux, D1, D2, D3, J11, J9, C, en ligne sur le site fédéral, rubrique Championnats : <http://www.ffa.org/index.php?act=2,22,,>

SMS

Un numéro de portable à été mis en place pour l'envoi des résultats afin que les championnats soit mis à jour : **06 45 16 77 23**. Il suffit d'envoyer un SMS rappelant le championnat, les équipes et le score.

Vous pouvez également envoyer les scores à la FFFA, à l'adresse suivante viesportive@ffa.org

BLAGUE

Un marseillais, un breton et un chti découvrent un génie.

Le génie leur dit : jetez n'importe quoi dans l'océan si je le retrouve vous mourrez. Et si je ne le retrouve pas vous deviendrez l'homme le plus heureux du monde.

Le marseillais jette un cure-dent au large du Frioul, le Génie le retrouve, le marseillais meurt.

Le breton jette un clou à la Pointe du Raz, le génie le retrouve, il meurt aussi.

Le chti jette quelque chose au large de Boulogne sur mer.

Le génie cherche, cherche, cherche, recherche et recherche encore.

A bout de force, le génie lui demande qu'as-tu jeté ?

Le chti lui répond : Hé biloute, une pastille effervescente !!!



SAISON 2010-2011

La mise en route de l'extranet a été initiée fin décembre et nous aurons le plaisir, pour certains, de voir les nouvelles feuilles de licenciés dès les premières rencontres.

Il se peut que quelques soucis puissent conduire certaines associations sportives agréées à continuer de présenter les premières feuilles, ancien modèle, ainsi que les listings et engagements des présidents de clubs, cela garantissant la conformité des renseignements. Toutes les équipes ont été informées en temps et en heure et aucune excuse n'est valable en cas d'absence de l'un de ces documents.

En ce qui concerne les vérifications d'avant match, les cartes d'identité, passeports, et autres cartes avec photos, tout comme les licences de l'année dernière, sont valables pour vérifier l'identité des différents licenciés.

Juan PEREZ CANTO

Responsable des arbitres



STATUT SOCIAL ET FISCAL DES ARBITRES

Conformément à la loi du 10 octobre 2006, « Statut social et fiscal des arbitres », nous, arbitres, juges ou délégués, sommes tenus de tenir à jour un tableau récapitulatif des sommes, primes et autres frais. Il vous reste ce dernier mois de l'année pour finaliser le formulaire et le renvoyer à la FFFA, à l'intention de la vie sportive.

Il faudra conserver ce formulaire pendant 3 ans (plus l'année en cours) afin de prouver, s'il en est besoin, au trésor public ou à la sécurité sociale, que nous ne sommes redevable d'aucune charge.

Cette exigence qui touche tous les arbitres sans exception, est faite essentiellement pour protéger les arbitres afin qu'ils puissent parer à toute éventualité en cas de contrôle par les autorités publiques.

Juan Perez Canto

Responsable des arbitres



HOLY ROLLER (ou l'Immaculate Deception pour les fans des Chargers) - Un jeu qui a changé la règle.

Nous sommes le 10 septembre 1978 à San Diego où les Chargers affrontent les Raiders d'Oakland de John Madden sur la pelouse du Jack Murphy Stadium.

A dix secondes du terme de la rencontre, les Raiders sont menés par six points et sont en possession de la balle sur les 14 yards des Chargers. Le quarterback des Raiders, Ken Stabler, prend le snap et sous la pression des défenseurs des Chargers, commet un fumble qui s'en va en direction de l'embut de San Diego. Arrivée sur les 12 yards, la balle, dans une tentative d'être recouverte par le running back [Pete Banaszak](#), est amenée encore plus près de l'embut. A cet endroit, le tight end [Dave Casper](#) s'en va du même cafouillage que Pete Banaszak pour envoyer le ballon dans l'embut et enfin plonger dessus, la récupérer et marquer le touchdown égalisateur alors que le temps de la partie expire.

Avec la transformation réussie par le kicker Errol Mann, les Raiders remportent la victoire 21 à 20.

Pendant le jeu, les arbitres ont jugé que Ken Stabler a commis un fumble plutôt qu'une passe incomplète, et les tentatives de récupération de la balle de [Pete Banaszak](#) et [Dave Casper](#) comme régulières, car ils n'ont pas estimé qu'il y avait de bottés illégaux ou de balles rabattues vers l'avant, tout ceci rendant le jeu légal et donnant un touchdown pour les Raiders.

Dans les interviews de fin de partie les différents protagonistes du jeu ont avoué que leurs actions étaient intentionnelles afin de réussir à marquer le touchdown.

La conséquence de ce jeu est que la NFL a modifié ses règles de jeu pendant l'intersaison. Ainsi une balle libre issue d'un fumble dans les deux dernières minutes du match ou sur une quatrième tentative, à tout moment de la partie, ne peut pas être avancée plus loin que le point de la perte de balle à moins que le joueur qui a commis le fumble ne la recouvre. Si un autre joueur la recouvre, la balle devient morte et placée ensuite au point du fumble. Par contre la défense peut recouvrir et remonter la balle sans restriction.

Plus tard la NCAA est passé dans le même format de règle sans prendre la règle des deux dernières minutes du match car cette notion n'existe pas dans le football universitaire (Règle 7.2.2.a.2.).

Voir le jeu : <http://www.youtube.com/watch?v=yUuOqUIHBZc>

Frédéric GUEGUEN

RÈGLES
FOOTBALL AMÉRICAIN
ÉDITION 2008 / 2009

Extrait

Règle 7.2.2.a Exception 2



Fédération Française de Football Américain
Comité Football Américain
Comité des Règles
© FFFA 2008

Lors d'un 4^{ème} tenu, avant un changement de possession d'équipe, si la balle lâchée par l'équipe A est réceptionnée au-delà du point où elle a été lâchée par un joueur de l'équipe A différent de celui qui l'a lâchée, la balle est morte et sera ramenée au point où elle a été lâchée. Si la balle est réceptionnée en deçà du point de balle lâchée par un joueur de l'équipe différent de celui qui l'a lâchée, la balle est déclarée morte à ce point.



13 IDEES POUR CHAQUE MATCH Partie 1 (1/2)

Officiez une saison comme arbitre et vous avez l'impression que vous avez tout appris, très vite, peut-être trop vite. Il y a beaucoup d'aspects dans l'arbitrage qui ne sont écrits ni dans les règles, ni dans les mécaniques. Mais discutez avec un ancien (appelé aussi dinosaure) et sa sagesse vous servira très vite. Voici quelques points qui ne peuvent que nous aider à nous améliorer. Ce mois nous en aborderons 4, puis 4 et 5 lors de nos 2 prochaines éditions.

1 RETENEZ LE MEILLEUR CHEMIN

Il n'y a pas mieux que prévoir un temps assez long pour se rendre sur le site du match. Qui n'aime pas arriver assez longtemps à l'avance, pour pouvoir prendre un petit en-cas, vérifier l'état des vestiaires, vérifier l'état du terrain (traçage, protections etc.) et avoir une conférence d'avant match tranquille ?

Mais certains anciens vous diront que cela ne se passe pas systématiquement bien, même quand vous avez prévu large. Souvent vous partirez pour un match sans temps à perdre. Une bonne façon d'aller sur un match est d'avoir une route « le lait sur le feu ». Cela veut dire connaître la meilleure route ou les meilleurs horaires de train ou d'avion, pour se rendre sur un lieu de match. Une route sans « STOP », sans signal lumineux etc...

Certains arbitres qui travaillent souvent dans la même région, au moment de rentrer chez eux, prennent parfois des routes différentes pour vérifier laquelle est la plus rapide et la plus sûre, surtout lorsque l'on doit emprunter des routes chargées lors des départs ou des retours de week end. Un trajet rapide est un des points à avoir en mémoire lors de la préparation d'un match.

2 GAGNER UN PEU D'ARGENT

Nous avons tous un jour entendu un arbitre dire « *Je ne fais pas cela pour l'argent* ». Même si cela est vrai très souvent, l'argent est un aspect non négligeable du pourquoi nous arbitrons. Et de plus cela permet à nos familles « d'accepter » notre absence ou notre éloignement.

Les primes de match, varient en fonction du niveau de l'arbitre et des matchs arbitrés. Il ne faut pas oublier que ce que payent les clubs sert aux frais d'arbitrage, que ce soit à la Ligue ou la Fédération, en fonction de la compétition. Il faut également régler le problème financier **avant** le début du match.

N'oubliez pas de vérifier que le chèque est signé et qu'il contient bien l'ordre requis. Ensuite avant de partir sur le terrain, pensez à les ranger en lieu sûr, après bien entendu avoir porté les références du chèque sur la feuille de match. Il ne faut jamais accepter d'espèces, cela est interdit ! Cela peut être dangereux et donner une mauvaise image de l'équipe d'arbitrage.

3 APPRENEZ A PARTIR DE VOS ERREURS

Tout vrai arbitre, vous dira qu'il attend toujours le match parfait. Un match sans erreur d'arbitrage, avec des mécaniques parfaites et de bons jugements basés sur les règles. Jusqu'à ce que nous fassions des erreurs, quel serait notre état d'esprit à leur propos ?

Apprenez à partir de chaque erreur que vous faites. Quand vous commettez une erreur sur un match, d'abord analysez et revivez dans votre tête ce qui s'est réellement passé. Avez-vous fait un mauvais signal, ou n'en avez justement fait aucun ? Vous êtes vous précipité au lieu d'essayer d'aller vite ? Peut-être votre erreur était une mauvaise faute appelée. Que s'est-il passé ? Étiez-vous à la bonne position ? Avez-vous anticipé la faute, plutôt que de bien suivre le jeu ?



13 IDEES POUR CHAQUE MATCH Partie 1 (2/2)

Le plus important est de vous corriger, pour que cela ne se reproduise plus. Les équipes préfèrent avoir des arbitres confirmés, car elles savent que ces arbitres ont vécu beaucoup de situations particulières, même si elles savent que ces arbitres ont également fait des erreurs. Les erreurs sont une plus-value importante pour progresser et accumuler de l'expérience. Il faut tirer le maximum de leçons d'une mauvaise situation.

4 NOTEZ CE QUI MARCHE

Bien entendu, malgré ce que pensent certains joueurs et entraîneurs, beaucoup d'arbitres jugent correctement. La beauté de l'arbitrage est que nous pouvons travailler sur certains aspects, non pas jusqu'à ce que nous le fassions bien, mais jusqu'à ce que nous ne fassions plus d'erreurs. Avez-vous eu des fautes ou des situations particulières ? Comment les avez-vous gérées ? Avez-vous consulté les règles et les mécaniques, ou revu la vidéo, lorsque cela est possible ? Avez-vous pris conseil auprès de certains anciens ?

Bravo et félicitations, vous avez fait votre travail correctement. Peut-être avez-vous modifié votre position pour mieux voir une action et cela a fonctionné. Eh bien notez le, parlez-en à vos responsables et autres arbitres. Vous sortirez du terrain avec le sentiment du devoir bien accompli.

Olivier VALONGO

Sur une idée parue dans referee magazine



FORUM DE L'ARBITRAGE (1/4)

La LiRRAFA a organisé le 18 décembre 2010 le 1er forum de l'arbitrage.

Le 1^{er} forum de l'arbitrage organisé par la Ligue Régionale Rhône-Alpes de Football Américain en partenariat avec la Fédération Française de Football Américain, le Comité Régional Olympique et Sportif Rhône-Alpes a rassemblé une trentaine d'acteurs du sport de la région Rhône-Alpes autour de la question de la place de l'arbitre dans le sport, à Chambéry le 18 décembre 2010, en présence de Marc-Angelo SOUMAH, Président de la FFFA.

Les différents thèmes abordés lors de cette journée ont permis d'évoquer tour à tour le statut de l'arbitre, les relations qu'il entretient avec les entraîneurs, la question de l'autoarbitrage, de la psychologie de l'engagement des arbitres et enfin un témoignage qui a ouvert les débats sur la professionnalisation !



Voici une synthèse des débats !



FORUM DE L'ARBITRAGE (2/4)

ARBITRE : DROITS ET OBLIGATIONS – Statut social et fiscal

Patrick VAJDA – Président de l'Association Française du Corps Arbitral Multisport [AFCAM]
(Présentation assurée par Stéphane LASCOURS)

L'AFCAM créée en 1985 représente aujourd'hui plus de 200 000 arbitres au travers des commissions d'arbitrage, des associations nationales d'arbitres, des fédérations sportives françaises olympiques et non-olympiques. L'Association œuvre au quotidien pour la reconnaissance du statut de l'arbitre.

Elle a ainsi activement participé à l'élaboration de la loi « portant diverses dispositions relatives aux arbitres » du 23 octobre 2006, et de son décret d'application du 15 mai 2007.

Ce texte fondateur se concentre sur trois aspects essentiels du statut de l'arbitre :

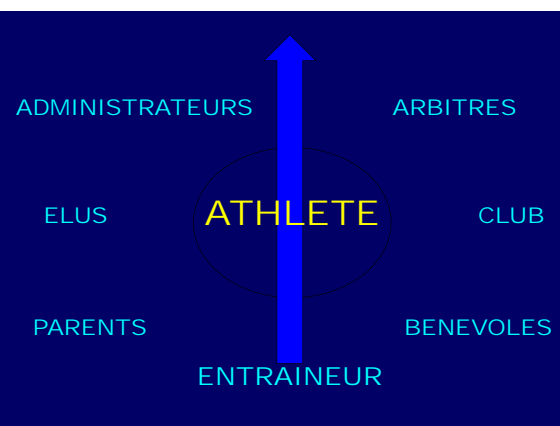
- ✓ Les arbitres assurent une mission de service public : à ce titre l'arbitre est protégé pénalement, au même titre qu'un pompier ou un policier. En cas de violences ou de menaces, les peines peuvent ainsi être aggravées.
- ✓ Les arbitres sont des travailleurs indépendants : cela annule tout lien de subordination avec sa fédération. Bien sur l'arbitre est lié au plan administratif et technique à sa fédération.
- ✓ Les arbitres se voient dotés d'un statut fiscal et social : toute somme inférieure à 14,5% du plafond annuel de la sécurité sociale, soit aujourd'hui 5020€ (pour 2010) est exonérée d'impôt et de charge sociale (sur une année civile). Tant que l'arbitre reste en dessous de ce seuil sur l'année, il n'est ni imposable, ni assujéti aux charges sociales. Ce seuil protège aujourd'hui 99 % des arbitres !

Ce texte constitue une nette avancée, mais d'autres chantiers occupent aujourd'hui l'AFCAM. La mise en place d'un crédit temps pour les arbitres et juges sportifs de haut-niveau, figurant sur la liste annuelle du Ministère par similitude avec les délégués du personnel dans l'entreprise en est un !

RELATIONS ENTRAINEUR-ARBITRE

Larry LEGAULT – Responsable des Equipes de France de football américain

L'arbitre aujourd'hui largement mis en avant dans les médias européens, souvent pour mettre en exergue ses erreurs, est souvent placé au centre du processus... Mais au même titre qu'un entraîneur ou que des dirigeants, l'arbitre doit participer à la réussite de l'athlète, qui lui, est au centre du processus.



Selon Larry LEGAULT, l'entraîneur ne doit pas avoir d'attente extraordinaire envers les arbitres. Ils sont des acteurs de la vie sportive, ni plus ni moins.

Bien sur on attend d'un arbitre qu'il soit préparé, physiquement, mentalement et qu'il réalise sereinement la tâche qui lui est assignée, toujours au service de l'athlète.

Bill LEMONNIER, célèbre arbitre de rencontres universitaires de football américain aux USA le résume ainsi : « It's not our game. It's their game! » (Ce n'est pas notre jeu. C'est le leur !).



FORUM DE L'ARBITRAGE (3/4)

AUTO-ARBITRAGE ET FAIR-PLAY : DES VALEURS EN DECLIN ?

Alexandre ROGER – Responsable de l'arbitrage Flag à la Fédération Européenne de Football Américain

SON DECLIN?



- Dépend :
 - Des valeurs enseignées par les parents, les entraîneurs (voir définition du fair-play)
 - D'exemples des autres joueurs, des entraîneurs
 - De la volonté fédérale
- L'auto-arbitrage, c'est une philosophie de vie

1^{er} forum de l'arbitrage – 18 décembre 2010 – Page n°8

Le fair-play est une valeur indissociable du sport ! Il doit guider les acteurs et devrait théoriquement privilégier l'auto-arbitrage comme mode de régulation... Aujourd'hui les enjeux, l'éducation des sportifs... ne permettent pas de systématiser l'auto-arbitrage.

Quelques disciplines sportives affirment le principe de l'auto-arbitrage : flag (sauf finale), ultimate frisbee, football européen à 7 en FSGT, certaines compétitions en fleuret (escrime), badminton, tennis...

En cas de règles trop complexes, de rencontre décernant un titre ou de sport avec contact, il semble plus difficile voir impossi-

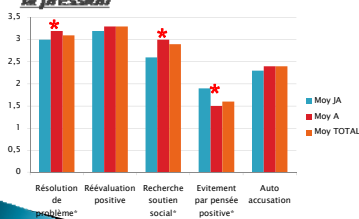
ble de mettre en œuvre l'autoarbitrage. Les limites sont peut-être là !

Les conditions de réussite de l'autoarbitrage semblent donc reposer sur une volonté affichée et expliquée des instances qui souhaitent développer un sport autoarbitré, mais nécessite également l'adhésion des participants qui doivent envisager l'autoarbitrage comme philosophie de vie.

FACTEURS PSYCHOLOGIQUES DE L'ENGAGEMENT DE L'ARBITRE

Emma GUILLET-DESCAS – Maître de Conférence à l'Université Lyon 1 – UFR STAPS

IV. Stratégies de « coping » : faire face à la pression



Emma GUILLET DESCAS travaille depuis plusieurs années sur les processus de désengagement des athlètes dans le sport. Depuis 2009, et à la demande de la Ligue Dauphiné-Savoie de handball, elle a étudié ce processus chez les arbitres.

L'étude a porté sur un échantillon de plus de 200 arbitres de handball. 70 à 90% des réponses données aux divers questionnaires laissent peser que l'arbitrage repose sur des aspects psychologiques ! Cela laisse penser que la réussite de l'arbitrage repose sur 70 à 90 % sur des aspects psychologiques et sur 10 à

30 % sur des aspects physiques.

Pour cette raison, on peut être amené à se poser les deux questions suivantes :

- ✓ de quelle manière la formation d'un arbitre répond-elle à ces caractéristiques requises ? En examinant de plus près le contenu de formation des arbitres, il apparaît que ces pourcentages sont exactement à l'opposé, à savoir 70% de la formation est focalisée vers les facteurs physiques et techniques, et seulement 30% dans les aspects plus psychologiques.
- ✓ Apportons-nous les bons outils aux arbitres pour faire face ? Et dans quelle mesure l'inadéquation a-t-elle un impact sur l'engagement des arbitres ?

Il faudrait donc optimiser la préparation « mentale » des arbitres, comme on peut le faire sur la préparation physique ou technique, car des outils inadaptés peuvent faciliter la baisse de l'engagement de certains arbitres, lors des formations, ou recyclages des officiels.

Cela nécessite bien sur une adaptation des formats, et une réorientation importante des méthodes de formation !



FORUM DE L'ARBITRAGE (4/4)

TEMOIGNAGE : LA PROFESSIONALISATION

Abdel HAMZAOUÏ – Arbitre professionnel de Basket – Fédération Française de Basket Ball

Abdel HAMZAOUÏ est arbitre professionnel ! Comme ses 5 collègues il est salarié de la Fédération Française de Basket Ball ! Après le football (soccer) la FFVB est la fédération qui compte le plus d'arbitres professionnels.

C'est un choix politique qui est à l'origine de cette organisation. Il se fonde sur la base d'un constat souvent partagé : le déficit d'arbitres et juges pour couvrir les compétitions sportives.

La FFVB, malgré l'effort très important mené depuis 2005 dans ce domaine estime encore aujourd'hui le déficit d'arbitres à 6000, soit 60 % des effectifs actuels.

Le projet porté depuis 5 ans est animé par 6 arbitres professionnels, de niveau national ou international, qui se partagent le territoire français et qui œuvrent au quotidien pour remplir les deux objectifs majeurs inscrits sur leur feuille de route : assurer la formation des arbitres et arbitrer les rencontres pros !

Les formations ont été entièrement repensées et réorientées en fonction des besoins des arbitres : 80 % pratique et 20 % théorique. Les stages de formations se déroulent donc sur les parquets : apprendre la réglementation sur le terrain ! Le travail vidéo a été également intégré aux formations.

Joueurs et arbitres participent ainsi conjointement à des stages : un joueur qui comprend et maîtrise la règle évolue mieux, progresse, et inversement un arbitre sur le terrain sent mieux les actions, les comprend.

La formation des jeunes arbitres est également posé comme objectif prioritaire.

Le choix de salarier des arbitres pour assurer les formations a rapidement créé une dynamique, et de nombreux responsables de l'arbitrage ont été nommés officiellement au niveau régional.

Les arbitres professionnels de la FFVB officient au plus haut niveau de compétition (national ou international). Le temps qu'ils peuvent consacrer à l'amélioration de leur connaissance de la règle, au travail vidéo... leur permet ainsi d'améliorer grandement leurs performances en tant qu'arbitres, et participe à l'amélioration du niveau d'arbitrage des compétitions de haut niveau.

Le coût du projet fédéral porté par la FFVB a été supporté par la participation « financière classique » des clubs à l'arbitrage, mais aussi par le mécénat du groupe « But » qui a soutenu pendant plusieurs années l'arbitrage de plusieurs disciplines en France.

Téléchargez la [plaquette](#) de cet évènement.

Fédération Française de Basket Ball [FFVB]

La FFVB compte plus de 450 000 licenciés, regroupés au sein de 4 500 clubs.

10 200 arbitres et 3 500 officiels de table de marque officient sur les parquets français !



Photos : Laurent LABRUNE

Stéphane LASCOURS



PROBLEMATIQUE DU MOIS

40/25 secondes. Quelle gestion pour les arbitres ?

Modifié il ya deux saisons, le temps de mise en jeu est aujourd'hui passé en mode « 40/25 secondes ». Ce système permet de donner un rythme plus soutenu aux rencontres, mais complique un peu la tâche des arbitres...

L'ancien système était simple. L'arbitre principal donnait un coup de sifflet lorsqu'il estimait que la balle était prête à jouer. Ce signal lançait le chronomètre des 25 secondes, qui correspondait au temps imparti pour à l'équipe d'attaque pour lancer le jeu.

Mais le système a évolué il y a deux saisons, pour se rapprocher de celui utilisé en NFL depuis plusieurs années. Sur un jeu de mêlée classique, dès que la balle est morte, le chronomètre des 40 secondes est lancé par l'arbitre principal. Cela permet :

- ✓ aux arbitres de relayer la balle au juge de mêlée,
- ✓ aux chaînes de bouger si nécessaire,
- ✓ à l'équipe d'attaque de réunir son huddle si elle le souhaite.

Evènement	Départ de l'horloge	Temps de mise en jeu
Balle morte dans les limites	tourne	40
Balle morte en dehors des limites		
porteur de balle (2)	signal balle morte	40
fumble en avant	signal balle morte	40
autre qu'un fumble en avant (2)	signal balle morte	40
Passe incomplète	snap	40
1er tenu pour A	signal balle morte	40
Administration de pénalité	signal balle prête à jouer	25
Temps mort équipe	snap	25
Temps mort blessure de A	signal balle prête à jouer	25
Temps mort blessure de B	signal balle prête à jouer	40
Mesure	signal balle prête à jouer	25
Changement de possession		
mise à en jeu par A	signal balle prête à jouer	40
mise ne jeu par B	snap	25
Transformation	aucun	25
Début de période	snap	25
Coup de pieds légal	snap	25
Début d'une série de possession en prolongation	aucun	25
Autre arrêt	signal balle prête à jouer	25

Mais ce principe général souffre de plusieurs exceptions, qui dépendent de nombreux paramètres. Le tableau ci-contre résume l'ensemble des possibilités.

L'arbitre chargé de gérer le temps global de jeu, le plus souvent le Juge de champ arrière, doit être attentif car avec ce système, dans les cas où un premier tenu est accordé à l'équipe A, l'arbitre principal ne siffle plus lorsque la balle est prête à jouer. Il doit donc relancer le temps, si nécessaire, lorsque la balle est posée par le Juge de mêlée pour la prochaine mise en jeu.

Il existe plusieurs façons de gérer ce temps de mise en jeu pour l'arbitre principal: deux montres, une montre incluant des séquences mémorisées... Chacun doit trouver le système qui lui convient pour gérer au mieux ces différents temps de mise en jeu.

(1) si cet évènement n'intervient pas en contradiction avec un autre évènement qui stoppe l'horloge

(2) durant les 2 dernières minutes de chaque mi-temps, traiter comme une passe incomplète



RESULTATS DECEMBRE

Q1- a : Les deux pénalités peuvent être appliquées soit sur la transformation, soit sur le kick off suivant. Règle 10-2-5a 1 et 10-2-5c. Il est possible également qu'une pénalité peut être appliquée sur la transformation et l'autre sur le kick off suivant

Q2- a : 1^{ère} et 10 pour B sur ses 30 yards. Pas de pénalité pour joueur inéligible au-delà de la zone neutre. Règle 7-3-10. Contrairement à un jeu de passe, les hommes de ligne n'ont pas la restriction d'attendre que la balle franchisse la zone neutre pour avancer

Q3- b : 1^{ère} et 10 pour B sur ses 30 yards. Règles 4-1-3c, 8-4-2b, D.H.6-3-4 III et D.H. 8-4-2 I à IX. Si la tentative de Field goal n'est pas touchée par B, quelque soit l'endroit où la balle est déclarée morte et si le point précédent est avant les 20 yards, la balle sera remise en jeu au point précédent

Q4- c : La balle est morte dès qu'elle touche A37. 1^{ère} et 10 pour B sur ses 20 yards. Tentative de Field goal ratée. Règle 8-4-1a. La balle est morte dès qu'elle touche un joueur de A, avant que la balle franchisse les poteaux

Q5- c : Les 2 premières fautes s'annulent, la transformation n'est pas rejouée et il n'y a pas de score, application sur le KO suivant pour la faute de A82, et expulsion éventuelle. D.H. 8-3-4III. Cette règle est spécifique aux transformations

TEST JANVIER

Q1 – 4^{ème} et 17 pour A sur les 22 yards de B. A18 tente un field goal. Au même moment B57 qui est situé sur ses 18 yards court vers la ligne de mêlée, saute en l'air avec les bras tendus vers le haut pour essayer de bloquer la balle. B57 retombe sur B96 qui était positionné sur la ligne. La tentative de coup de pied est ratée.

- a – Tentative de field goal ratée. 1^{ère} et 10 pour B sur ses 22 yards
- b – Faute personnelle de B57. 1^{ère} et 10 pour A sur les 11 yards de B
- c – Faute personnelle de B57, 1^{ère} et 10 pour B sur ses 11 yards

Q2 – Coup de pied court de A sur ses 30 yards. La balle roule sans avoir été touchée 7 yards au-delà de la ligne de botter, quand A23 bloque B51 par devant au niveau des numéros du maillot. A47 recouvre la balle 12 yards au-delà de la ligne de botter.

- a – Bloc illégal, la pénalité est de 5 yards. Coup de pied de A sur ses 25 yards
- b – Bloc illégal, la pénalité est de 10 yards. Coup de pied de A sur ses 20 yards
- c – Bloc légal. Balle à A sur ses 42 yards

Q3 – 2^{ème} et 4 pour A sur les 20 yards de B. La passe avant légale d'A10 est attrapée par A89 sur les 15 yards de B, quand B21 essayant de plaquer A89, l'attrape par la grille sans la faire tourner. Malgré cela A89 réussit à se dégager et va jusque dans la zone d'en but.

- a – Pénalité de 15 yards appliquée sur la transformation. Le TD est accordé
- b – La pénalité est automatiquement déclinée. Le TD est accordé et la transformation se fera sur les 3 yards de B
- c – La pénalité de 15 yards sera appliquée automatiquement sur le coup de pied libre suivant. Le TD est accordé

Q4 – 3^{ème} et 30 pour A sur ses 20 yards. A8 est derrière le centre et A6 est positionné 5 yards derrière la ligne de mêlée. A8 reçoit la balle du centre et fait une passe arrière à A6 qui botte immédiatement la balle. A6 récupère son équilibre et reste statique quand B91 le plaque et l'emmène au sol de façon brutale. La balle sort sur les 35 yards de B.

- a – Faute de B91. Si la pénalité est acceptée ce sera 1^{ère} et 10 pour A sur ses 35 yards
- b – Faute de B91. Si la pénalité est acceptée ce sera 1^{ère} et 10 pour B sur ses 20 yards
- c – Faute de B91. Si la pénalité est acceptée ce sera 3^{ème} et 15 pour A sur ses 35 yards

Q5 – A fait une tentative de transformation à 2 points. A27 court vers la zone d'en but de B et sur les 1 yards perd la balle. Celle-ci roule dans la zone d'en but de B, où B31 s'en saisit et court vers la ligne d'en but de A. Arrivé à 5 yards de la zone d'en but de A, il est plaqué et perd la balle qui est récupérée par A36 qui réussit à aller jusque dans la zone d'en but de B.

- a – La balle est morte à l'endroit où A36 se saisit de la balle. Règle sur les fumbles lors des 4èmes tenus ou des transformations
- b – La balle est morte dès que B31 s'en saisit dans sa zone d'en but
- c – Deux points pour A. Transformation réussie

